

## QUELS CHANGEMENTS POUR LA FUTURE PAC ?

Séance de MARS du 6 octobre 2020 : résumé de la présentation et des échanges

**André Pflimlin**

**Rappel.** Depuis près de 30 ans, l'opposition à la politique agricole néolibérale s'élève de toute part : en donnant la priorité au Marché, la PAC actuelle se résume à une distribution de fonds publics favorisant la course à l'agrandissement des exploitations aux dépens de l'emploi, de l'environnement et de la souveraineté alimentaire, sans pour autant assurer une rémunération décente des agriculteurs.

Tout en affichant des objectifs ambitieux pour mieux protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, les propositions de la Commission européenne pour la future PAC présentées en 2018, ne semblent guère modifier ces grandes orientations, donc répondre à ces critiques. Mais elles donnent nettement plus de marge de manœuvre aux Etats membres dans la mise en œuvre de la PAC au travers des Plans stratégiques nationaux (PSN).

Fin 2019, la nouvelle Commission a proposé un *Pacte Vert* avec deux volets l'un sur l'agriculture et l'alimentation, *De la ferme à la table*, avec des objectifs de réduction de 20 à 50% de plusieurs intrants, l'autre sur la biodiversité, mais sans lien formel avec le projet PAC en cours. La pandémie Covid de 2020 et la crise économique qui en découle ont conduit à un **plan de relance majeur** au niveau de l'Union et des pays avec une mutualisation partielle des dettes avec des moyens supplémentaires pour l'agriculture.

**Alors de quelle PAC parle-t-on aujourd'hui à Bruxelles et à Paris ?** Prendra-t-elle en compte les priorités du nouveau contexte post 2020 ? Pour nous aider à y voir plus clair, nous avons sollicité **deux intervenants aux profils différents mais très complémentaires :**

**Gérard Choplin** a été animateur de la Coordination paysanne européenne, devenue Coordination Européenne Via Campesina, dont la Confédération paysanne fait partie. Depuis plusieurs décennies à Bruxelles, il a suivi de près les réformes de la PAC et il a vu fonctionner l'Union européenne avec ses rapports de force institutionnels et de lobbying. Il est maintenant expert bénévole auprès du rapporteur PAC et Agroécologie du Comité européen des Régions (CdR), qui donne des avis à titre consultatif.

**Mathieu Courgeau** est un jeune éleveur laitier Bio vendéen, installé en GAEC familial depuis 7ans. Lors de sa formation d'ingénieur à Angers, il a fait de nombreux stages à l'étranger y compris en Chine. Membre de la Confédération Paysanne, il a été responsable de la commission Installation puis porte-parole de cette organisation en Pays de la Loire. Il a mis fin à cette mission lorsqu'il a accepté la responsabilité de président de la plateforme ***Pour une autre PAC.***

**Quoi de neuf du côté de Bruxelles ?**

Gérard Choplin a fait le point sur les changements les plus significatifs du projet 2018, notamment la réduction du budget PAC, la subsidiarité renforcée avec les PSN et le passage d'une logique de normes à celle de résultats. Il a aussi rappelé ce qui ne change pas, les primes à l'ha (probablement sans plafonnement obligatoire) plutôt que les prix, la priorité au marché et à l'export avec blanchissement du dumping via le jeu des boîtes vertes ou bleues, l'absence de Plan protéines etc... Il a présenté le calendrier des négociations en cours entre le Conseil, le Parlement et la Commission en vue d'un accord potentiel pour la fin de l'année, sous présidence allemande. Il a rappelé que le commissaire à l'agriculture a confirmé qu'il n'y aura pas d'obligation juridique d'intégrer les objectifs du Pacte vert dans les PSN. Il nous a donné son point de vue sur l'évolution du rapport de force entre les vrais réformateurs et les conservateurs, d'abord au Parlement Européen (PE) où Renew (groupe auquel adhèrent les élus de la REM) entend jouer un rôle pivot entre le PPE et les Gauches ; entre la

Commission Agriculture (ComAgri) et la Commission Environnement (ComEnvi) du PE (la dernière présidée par P. Canfin) ; du côté des instances consultatives notamment le CDR, mais aussi du côté du COPA-COGECA et des fédérations adhérentes, globalement opposés à de nouvelles contraintes environnementales et aux contrôles sur des indicateurs de résultats.

Pour contourner un télescopage trop flagrant entre l'agenda de la PAC qui devrait être bouclé dans les prochains mois et celui du Pacte vert affichant des objectifs environnementaux très ambitieux à plus long terme, le pilotage de la stratégie de la Ferme à la Table a été confié... à la DG Santé (!) ; ce qui témoigne d'un glissement de rapport de forces institutionnel correspondant aux enjeux sociétaux. Malgré les pressions de la Commission, la Nouvelle PAC, maintenant entre les mains du PE et du Conseil, serait donc sans obligations nouvelles liées au Pacte vert et ses deux stratégies plus concrètes concernant l'agriculture et l'alimentation et la biodiversité. Certes l'idée d'une réforme agroécologique radicale s'impose de plus en plus dans les débats sociétaux européens, mais la prochaine PAC, si elle est conclue dans les prochains mois, risque de ressembler beaucoup à l'actuelle avec plus de subsidiarité (en langage bruxellois) ou de renationalisation pour parler plus clair.

### **Au niveau français quelles sont les propositions de la plateforme Pour une autre PAC ?**

***Le projet de la plateforme propose une vraie réforme pour l'agriculture et l'alimentation (PAAC)*** pour le bénéfice de tous les citoyens tout en restant dans le cadre actuel des 2 piliers.

- ***au niveau local***, soutenir les productions et les pratiques en faveur d'une agriculture économe, saine et de qualité, notamment le Bio et l'agroécologie, avec des aides couplées pour les légumineuses et les prairies, en réduisant les intrants chimiques et les risques de pollution.

Favoriser l'emploi et l'installation en plafonnant les aides par ha et par animal. Développer les dynamiques territoriales de production et transformation via les projets alimentaires territoriaux.

- ***au niveau européen***, le refus des accords de libre échange pour l'agriculture, le remboursement des aides PAC sur les produits exportés et la maîtrise de l'offre permettant de revenir à des prix en relation avec les coûts de production sans dumping et de mieux sécuriser le revenu des producteurs.

***Ce projet élaboré collectivement et soutenu par 43 ONG françaises*** (regroupées en 4 collèges d'organisations : Paysannes, Environnement et bien être animal, Solidarités internationales, Citoyens –consommateurs) a été présenté à la plupart des instances politiques et professionnelles en France depuis le SIA 2019, puis au niveau européen, notamment au PE. En septembre 2020, la plateforme s'est associée à une lettre ouverte aux instances européennes sur les risques d'une réforme de la PAC trop timide ne répondant plus aux attentes des citoyens européens dans le contexte post 2020.

Aujourd'hui, la plateforme est reconnue comme structure de proposition et de coordination, notamment par les pouvoirs publics. Elle s'est mobilisée pour **le débat public** sur la PAC qui se déroule actuellement en France, via une dizaine des réunions ouvertes à tous pour y apporter sa vision et ses propositions. Elle espère ainsi les faire partager pour l'élaboration du PSN France.

### **En résumé :**

#### **1. Peu de perspectives de changement radical au niveau européen à court terme**

- Pour le moment, Ministres et PE, sous pression du lobby agro-industriel, sont en retrait par rapport aux propositions de la Commission et la présidence allemande, conservatrice, voudrait boucler la réforme avant la fin 2020. Du côté du PE, la ComEnvi (avec P. Canfin) a certes gagné un droit de codécision partiel avec la ComAgri, mais le vrai débat est reparti (jusqu'à la plénière du 20-22 octobre pour le moins) dans les groupes politiques... qui sont eux même souvent divisés sur ces sujets. Le Copa-Cogeca reste influent auprès des groupes PPE, S&D et Renew.

- **Ce qui fait le plus débat, c'est la mise en œuvre des PSN**, leur agrément par la Commission seule ou par une instance élargie comme le souhaiterait la présidence allemande, ainsi que la liste des indicateurs de résultats déjà présentés s par la Commission dans les annexes du projet 2018.

## **2. Davantage de marge de manœuvre au niveau national via les PSN**

Même si on ne peut que regretter ce nouveau pas vers une renationalisation de la PAC, on peut aussi utiliser toutes les marges de manœuvre laissées aux Etats membres pour faire des propositions novatrices. Certes le Ministère français de l'Agriculture n'est pas très transparent sur ce sujet pour le moment. Il s'est peu mobilisé pour le débat public et avancerait sur sa copie sans attendre le résultat des débats. Or nous avons vu, lors de la séance précédente avec J Fosse, que ces marges de manœuvre nationales sont importantes, soit pour reventiler les aides PAC très différemment, soit pour décider de bonus pour les légumineuses et les prairies ou de taxes sur certains intrants pour accélérer la transition agro écologique.

**En bref, si la présidence allemande arrive à obtenir, avant la fin 2020, un accord du trilogue (Commission, Conseil, PE) sur le projet de la future PAC, ce sera sur un projet PAC 2018 trop peu modifié !**

**Dans ce cas, il faudra mettre encore plus d'énergie dans les prochains mois pour infléchir le contenu du PSN français pour une agriculture et une alimentation plus en phase avec les enjeux climatiques et environnementaux des décennies à venir. Il faut montrer dès maintenant qu'une autre voie, qu'une autre PAAC est possible, déjà au niveau d'un pays... Et préparer ainsi la réforme de rupture qui s'imposera à l'Europe avant la fin de la décennie.**